

Dossier de demande d'autorisation d'exploiter ICPE

RESUME NON TECHNIQUE DES ETUDES D'IMPACT ET DE DANGERS

Installation de traitement thermique de déchets dangereux/DASRI

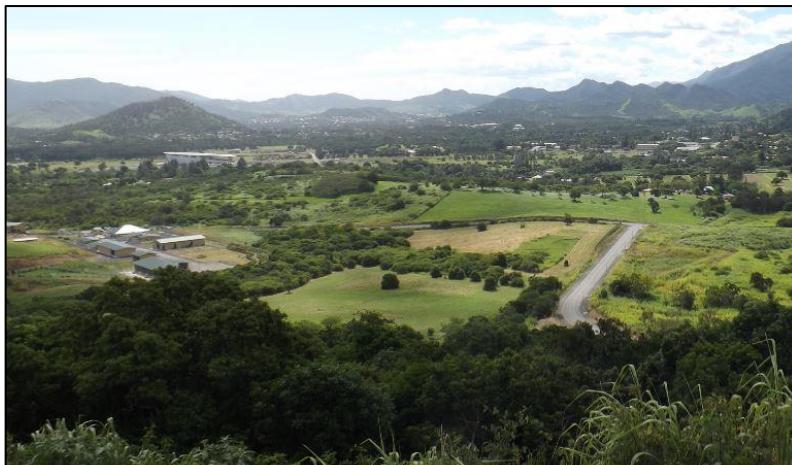
Laboratoire de Nouvelle-Calédonie - DAVAR

Commune de Païta

CAPSE 2014-6060-01- rev2

Mai 2017

Dossier au titre du Code de l'environnement de la province Sud



DAVAR



CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT

3, rue Dolbeau – ZI Ducos – BP 12 377 – 98 802 Nouméa Cedex
Tel. : 25 30 20 – Fax : 28 29 10 – E-mail : capse.nc@capse.nc
SARL au capital de 1 000 000 francs CFP – RIDET 674 200.001

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

Titre : **Résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude de dangers** du dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement thermique de déchets dangereux/DASRI

Demandeur : DAVAR - Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Destinataire(s) : DAVAR (1 exemplaire papier et 1 version informatique)

Copie(s) : DENV (1 exemplaire papier et 1 version informatique)

Référence commande : Devis CAPSE NC 2014-L32 rev0

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Rev 0	02/05/17	C.RICHARD	B.GRAUX	C.DELORME	G. FALON	Etablissement
Version	Date	Rédaction	Vérification	Approbation	Approbation client	Commentaires

Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à CAPSE NC, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la règlementation en vigueur.

La responsabilité de CAPSE NC ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalent qui seraient portés par CAPSE NC dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. La responsabilité de CAPSE NC ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

CAPSE NC dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

SOMMAIRE

1 AVANT PROPOS	5
2 DESCRIPTION DU SITE ET DES ACTIVITES	5
2.1 DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT ET DES INSTALLATIONS	5
1.1 CLASSEMENT DES INSTALLATIONS CLASSEES	11
1.2 JUSTIFICATION DU PROJET.....	12
1.3 JUSTIFICATION ENVIRONNEMENTALE	13
2 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT	14
CONTEXTE ET ETAT INITIAL	14
EVALUATION DES IMPACTS.....	15
COUTS DES MESURES	21
3 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS.....	22
2.2 DESCRIPTION DES INSTALLATION.....	22
2.3 ELEMENTS VULNERABLES	22
2.4 SCENARIO D'ACCIDENT.....	22
2.5 MESURE DE MAITRISE DES RISQUES.....	22
2.6 CONCLUSION.....	23

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation géographique de l'installation	5
Tableau 2 : Type de traitement et d'élimination des déchets hors cendre et hors produits chimiques..	9
Tableau 3 : Classement dans la nomenclature des ICPE.....	11

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Extrait de la carte IGN – Emplacement du site, sans échelle	6
--	---

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

1 AVANT PROPOS

Le laboratoire de Nouvelle-Calédonie qui existe actuellement sur la station zoo-technique de Port-Laguerre à Païta va être reconstruit sur le complexe de Protection Zoo et Phytosanitaire de Païta avec incinérateur de cadavres d'animaux.

Le présent dossier constitue le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement thermique de déchets dangereux permettant l'incinération de cadavres d'animaux dans le cadre du fonctionnement du nouveau laboratoire de la DAVAR, au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement en province Sud (Code de l'environnement de la province Sud, Livre IV, Titre I, Chapitre III).

Ce présent document tient compte des remarques formulées par le service des installations classées, des impacts environnementaux et des déchets dans les courriers n° 2015-15917/DENV du 22/06/2015 et n° 125-2016/1-ISP/DENV du 07/11/2016.

2 DESCRIPTION DU SITE ET DES ACTIVITES

2.1 DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT ET DES INSTALLATIONS

2.1.1 Localisation

Tableau 1 : Situation géographique de l'installation

Province	Province Sud
Commune	Païta
Plan d'Urbanisme Directeur (PUD)¹	Zone UE – zone d'équipements collectifs publics ou privés
Adresse	Complexe de Protection Zoo et Phytosanitaire Commune de Païta – province Sud Nouvelle-Calédonie
Superficie du lot	Lot n°37 – superficie 23,5 ha
Numéro d'inventaire cadastral	NIC n° 439228-1400

¹ . Le Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de Païta est en cours de validation définitive. Pendant celle phase, le document n'est pas public. D'après les échanges avec la mairie, le projet est en conformité avec le PUD. L'extrait de la réglementation du PUD concernant la zone UE n'est donc pas disponible.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

Coordonnées géographiques du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC)	E 439116 N 228698
Accès	L'accès au laboratoire se fera via la route d'accès à la quarantaine depuis la Z.I.Z.A. (située au nord-ouest du site). Il n'y aura qu'un seul accès de la route au laboratoire.



Figure 1 : Extrait de la carte IGN – Emplacement du site, sans échelle

2.1.2 Description générale de l'installation

Ce nouveau laboratoire a pour activités principales la réalisation de missions de contrôle, de diagnostics, d'analyses et d'études en laboratoires suivantes :

- analyses, études ou enquêtes ayant trait notamment au contrôle de la salubrité et de la qualité des denrées alimentaires et de l'eau, à la santé animale et à la protection des végétaux,
- étude et perfectionnement de moyens d'identification et de lutte contre les maladies des animaux et des végétaux,

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

- analyses officielles pour l'exportation et l'importation des animaux et denrées d'origine animale et végétale, dans la mesure où elles sont prescrites par le SIVAP (service d'inspection vétérinaire alimentaire et phytosanitaire de la DAVAR).

Dans le cadre des missions décrites ci-dessus, le laboratoire de la Nouvelle-Calédonie réalisera des autopsies sur des animaux ou parties d'animaux. L'incinérateur mis en place permettra d'éliminer les déchets d'autopsie (cadavres d'animaux entiers ou parties) grâce à un fonctionnement permettant la destruction de tous les germes potentiellement présents.

2.1.2.1 Effectif

Le laboratoire de Nouvelle-Calédonie actuel emploie 31 agents, l'ensemble du personnel sera mis à la disposition du nouveau laboratoire. Quatre personnes supplémentaires seront également embauchées.

2.1.2.2 Horaires

Le laboratoire sera ouvert de 7h à 12h et de 12h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 7h à 12h et 12h30 – 14h30 le vendredi. Le laboratoire sera fermé le week-end.

Les horaires d'exploitation de l'incinérateur ne sont pas fixés, l'incinérateur pourra fonctionner pendant les heures d'ouverture du laboratoire. Au vu de son utilisation actuelle, il sera utilisé une fois tous les 15 jours.

2.1.2.3 Condition de réception, de stockage et d'incinération

Les cadavres des animaux proviennent des missions et analyses réalisées par la DAVAR au sein du laboratoire, ils sont envoyés par les vétérinaires de terrain pour autopsie.

Suite à l'autopsie, les cadavres (entiers ou non selon la taille) sont stockés dans des jolly packs dans une chambre froide négative (congélateur) située dans la salle d'autopsie afin d'attendre d'avoir suffisamment de déchets à incinérer pour limiter le fonctionnement de l'incinérateur (économie d'énergie). Dans tous les cas, le stockage des produits à incinérer dans le congélateur est inférieur à un mois. La quantité minimale permettant de démarrer une incinération est de 30 kg de produit.

A chaque incinération sont répertoriés et enregistrés les informations relatives aux produits incinérés (date incinération, poids, espèce, cause de la mort, provenance). Ces informations sont archivées pendant deux ans. L'exploitant les tient à la disposition de l'inspection des installations classées.

2.1.2.4 Incinération

Le mode opératoire ci-dessous décrit la marche à suivre par les techniciens habilités du laboratoire pour réaliser l'opération d'incinération.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

Avant tout démarrage d'activité, les techniciens doivent s'assurer que toutes les cendres et dépôts du foyer de l'incinérateur ont été retirés.

1/ Chargement de l'incinérateur (vers la gauche au plus près du brûleur). Ce chargement des jolly packs s'effectue manuellement par les opérateurs (charge maximale 50 kg).

2/ Fermeture de la porte par vissage du volant

3/ Allumage de l'incinérateur (voyant blanc « sous tension » allumé).

L'incinération va se dérouler en deux ou trois cycles suivant la taille des produits à incinérer (deux pour les petits cadavres et trois pour les gros). Chaque cycle est constitué d'une post-combustion à 950°C et d'une combustion à 750°C. La ventilation fonctionne pendant toute la durée du cycle.

4/ Mettre en route la minuterie de la ventilation pour 90 minutes. Le voyant vert doit être allumé (voir figure suivante).

5/ Mettre en route la minuterie de la post-combustion pour 90 minutes. Le voyant vert doit être allumé (voir figure suivante).

6/ Mettre en route la minuterie de la combustion pour 60 minutes. Le voyant vert doit être allumé (voir figure suivante).

L'incinérateur doit être arrêté lorsque tous les cycles sont terminés. Les minuteries sont à 0 et les voyants verts éteints, le voyant blanc « sous tension » est encore allumé. Mettre l'interrupteur sur « O ».

La chambre de combustion est nettoyée après chaque incinération à l'aide d'un racloir, il faut attendre 48h avant d'ouvrir et de vider les cendres de l'incinérateur (phase de refroidissement de l'incinérateur).

Les cendres sont collectées et stockées dans une poubelle (dans un sac plastique) située à proximité de l'incinérateur. Cette poubelle est régulièrement vidée dans les ordures ménagères pour être évacuée hors du site vers l'ISD de Gadji.

2.1.2.5 Gestion des déchets

Les déchets issus de l'exploitation du laboratoire sont traités suivant une procédure spécifique. Plusieurs catégories de personnes vont être amenées à s'occuper des déchets :

- Les agents d'entretien qui se chargent de l'élimination de la majorité des déchets
- Le personnel technique qui a en charge le tri des déchets
- Le personnel de l'entreprise de nettoyage extérieur qui a en charge le nettoyage « classique » du laboratoire (hors produits dangereux).

Les catégories de déchets produits par le laboratoire sont :

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

- Déchets chimiques
- Papiers, emballages de consommables, essuie-mains non contaminés
- Tubes de sang, verre ou plastique potentiellement contaminés
- Déchets contaminés dans contenants réutilisables
- Déchets d'échantillons alimentaires
- Cadavres d'animaux
- Déchets post-analyse histologie
- Objets coupants, piquants, tranchants
- Cendres

Le tableau suivant présente le type de traitement et d'élimination des déchets hors cendre et hors produits chimiques produits par le laboratoire.

Tableau 2 : Type de traitement et d'élimination des déchets hors cendre et hors produits chimiques

Type de déchets	Tri et/ou stockage avant élimination	Emballage avant traitement	Traitement et type d'élimination	Agents concernés
Papier de bureau divers emballages de consommables, essuie-mains non contaminés,...	Poubelle papier	Sac poubelle	1/Ordure ménagère	1/Agents de nettoyage extérieur ou LNC
Papier de bureau confidentiel (copie des rapports d'analyses, courriers sensibles...)		Sac poubelle	1/ Broyage manuel 2/Ordure ménagère	1/ tout agent 2/ Agents de nettoyage extérieur ou LNC
Tube de sang, consommable à usage unique papier, verre ou plastique potentiellement contaminés... Poche d'enrichissement Salmonelle +, Listéria +...	- Récipient métallique - Stockage éventuel dans congélateur « réserve Bat. A »	Sachet autoclavage doublé d'un sac poubelle	1/ Autoclavage à 121°C pendant 30mn 2/ Elimination ordure ménagère	Aide technicien
Déchets contaminés dans contenants réutilisables	Salle d'analyse : récipient métallique ou poubelle identifiée	Aucun	1/ Autoclavage à 121°C pendant 30mn 2/ Contenu vidé dans l'évier 3/ Nettoyage des contenants avant remise en service	Aide technicien
Déchets d'échantillons alimentaires, de produits animaux (foie, muscle...)	Congélateurs laverie 1, de réserve Salle de broyage (chimie) Congélateurs accueil 2	Sac poubelle	Ordure ménagère	Aide technicien
Cadavres d'animaux	Congélateur Bat. C	Jolly pack	Incinération	Aide technicien
Déchets post analyse histologie (reste d'organe dans solvant divers, bloc de paraffine)	Placards histologie	Sac poubelle	1/ Récupération des solvants pour élimination ES 2/ Ordure ménagère après élimination des solvants	1/Technicien 2/Agents de nettoyage extérieur ou LNC
Objets coupants, piquants, tranchants	Boites spécifiques objets coupants	-	1/ Sertissage définitif 2/ Elimination par Entreprise spécialisée	1/ Technicien 2/ REGD

Les cendres sont éliminées par les techniciens responsables du fonctionnement de l'incinérateur avec les ordures ménagères.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

Les déchets contenant des produits chimiques sont soit des produits périmés, soit des solutions périmées soit des résidus d'analyses. Les déchets chimiques sont éliminés par différents modes :

- Elimination par une entreprise spécialisée (annuelle ou périodique) ;
- Elimination à l'évier ou dans les containers communaux après traitement éventuel à l'autoclave

Chaque déchet éliminé par une entreprise spécialisée (ES) doit être accompagné d'un Bordereau de Suivi des Déchets Industriels spéciaux (BSDI). Le BSDI permet de tracer le devenir d'un déchet depuis leur enlèvement du laboratoire jusqu'à sa destruction finale par l'ES.

Avant élimination par une ES, les déchets chimiques sont étiquetés et stockés dans le local dédié aux déchets chimiques situé dans les locaux annexes, la date de stockage est également renseignée.

A l'intérieur des secteurs, le principe de la marche en avant est respecté afin d'éviter de croiser le propre et le sale. Les déchets issus de chaque module doivent être évacués vers le circuit sale par l'intermédiaire des sas déchets ou des sas sortie de chaque module. Le personnel chargé de l'évacuation des déchets n'aura jamais à entrer dans les différents modules pour récupérer les déchets. Le circuit d'élimination des déchets est distinct de la circulation principale, via un couloir annexe (circuit sale) situé à l'arrière de l'ensemble des modules. Le circuit sale permet d'accéder aux locaux annexes où sont stockés les déchets avant envoi vers les sociétés spécialisées de traitement des déchets.

Après stockage des déchets dans les locaux annexes (local poubelles, local déchets chimiques et cour de sortie des déchets), les entreprises spécialisées peuvent venir récupérer les déchets par l'extérieur du laboratoire via l'aire de service.

Un responsable de la gestion et de l'élimination des déchets est nommé par le laboratoire.

2.1.2.6 Entretien des locaux

Deux types d'interventions d'entretien sont réalisés au sein du laboratoire. D'une part un nettoyage général assuré par une entreprise extérieure spécialisée et un nettoyage plus spécifique réalisé par les agents du laboratoire.

La société extérieure spécialisée est en charge du nettoyage des salles (sol, poussière, sanitaires, vestiaires ...) une fois par jour. Les vitres et escaliers sont également nettoyés par la société extérieure.

Le nettoyage des instruments (verrerie ...) et des locaux techniques (table d'autopsie, paillasses, chambres froides...) est réalisé par les techniciens du laboratoire habilités et suivant une procédure et un planning préétablis.

Les chambres froides et les congélateurs sont fabriqués dans des matériaux isothermes (sol et parois) permettant leur nettoyage et désinfection.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

1.1 CLASSEMENT DES INSTALLATIONS CLASSEES

Le classement ICPE du projet est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Classement dans la nomenclature des ICPE

Activité	Volume de l'activité	Nomenclature		Régime de classement
		Rubrique	Seuil de classement	
Stockage en réservoir manufacturé de gaz inflammables liquéfiés	6 x 39 kg = 234 kg	1412	Poids > 1 tonne	NC
Stockage ou emploi d'hydrogène	2 x 5 kg = 10 kg	1416	Poids > 100 kg	NC
Stockage ou emploi d'acétylène	2 x 5,5 kg = 11 kg	1418	Poids > 100 kg	NC
Stockage de gazole	2 cuves aériennes de 1500 litres et 1200 litres Qté _{éq} = 0,54 m ³	1432-g	Qté _{éq} < 5 m ³	NC
Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables	Q < 1 tonne	1433	Poids > 1 tonne	NC
Fabrication, emploi ou stockage de lessives de soude ou potasse caustique	40 kg	1630	Poids > 100 tonnes	NC
Incinération de DASRI	Max 50 kg/j tous les 15 jours	2721	-	A
Incinération de déchets dangereux	Max 50 kg/j tous les 15 jours	2770-2	-	A
Traitements de déchets dangereux	Max 75 à 105 kg/j	2790-2	-	A
Groupe électrogène de secours	0,4 MW	2910-A	P ≥ 2 MW	NC
Installations de réfrigération et de compression	32 kW	2920	P ≥ 10 MW	NC
Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires	20 eqH	2753	EqH > 50eqH	NC

Le projet est classé à **Autorisation**.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

1.2 JUSTIFICATION DU PROJET

1.2.1 Justification technique et économique

2.1.2.7 Création d'un « pôle DAVAR »

Afin de conserver son accréditation COFRAC, la DAVAR se doit de reconstruire son laboratoire d'analyses. Par ailleurs, la construction du médipôle sur la zone de Koutio où était implantée la quarantaine animale a rendu nécessaire le déménagement de cette dernière, et la création d'une quarantaine végétale inexistante actuellement ont amené la DAVAR à vouloir créer « un pôle DAVAR » qui comprendrait la quarantaine animale, la quarantaine végétale et le laboratoire d'analyse de la DAVAR.

Ce pôle est nommé le Complexe de Protection Zoo et Phytosanitaire (C.P.Z.P), il sera installé sur un site situé sur la commune de Païta.

2.1.1 CHOIX DU SITE

Le projet de construction C.P.Z.P a pour but de regrouper toutes les activités (quarantaines animale végétale et laboratoires) de manière à partager les installations communes (incinérateur, salle d'autopsie,...). La mairie de Païta a donné son accord de principe, sur une parcelle de Païta sud, d'une superficie de 23,5 ha susceptible d'accueillir le C.P.Z.P dans un premier temps, puis dans un deuxième temps les locaux de la DAVAR sis à Magenta ainsi que le Service de l'Eau (SDE) et le Service des statistiques et des affaires rurales (SAR). Le site a été choisi, en prenant en compte les contraintes liées aux futures activités (notamment la quarantaine animale) de manière à éviter tout contact direct avec d'autres espèces animales réceptives ou sensibles.

L'implantation de l'incinérateur prévue actuellement au nord du projet (à 25 m des zones d'habitations) a été comparée à une implantation située au sud (à 100 m des zones d'habitations) en termes de coûts, de visibilité et de risques sanitaires (cf. partie III – chapitre 2.2.1.1). Les divers arguments avancés ne plaident pas en la faveur d'un déplacement de l'incinérateur. En outre, il est proposé de travailler sur la caractérisation des rejets après la mise en place du nouveau module de cheminée (cf. partie III – chapitre 2.2.1.2). Des mesures d'autosurveillance sont également prévues (cf. partie III – chapitre 2.2.1.2). Le rapport de maintenance annuel de l'incinérateur sera transmis à l'administration tous les ans.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

1.3 JUSTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Le projet tiendra compte de la topographie du site et conservera les talwegs dans leur état naturel pour des raisons d'économies d'investissements.

D'une manière générale, le projet a été conçu de manière à prendre en compte les contraintes suivantes :

- Construire selon une architecture pavillonnaire,
- Prendre en compte les vents dominants et l'ensoleillement du site,
- Respecter au mieux la topographie naturelle du site (préservation des talwegs existants et implantation du projet en zone de pente faible),
- Drainer et temporiser les eaux pluviales avant rejet au milieu naturel,
- Traiter les eaux polluées par une station d'épuration et un traitement à l'ozone,
- Traiter l'air par des CTA et des filtres,
- Sécuriser et faciliter l'accès au complexe pour le personnel et le public.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

2 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

CONTEXTE ET ETAT INITIAL

Objet du dossier	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement thermique de déchets non dangereux permettant l'incinération de cadavre d'animaux.
Présentation du projet	<p>Le laboratoire de Nouvelle-Calédonie qui existe actuellement sur la station zoo-technique de Port-Laguerre à Païta va être reconstruit sur le complexe de Protection Zoo et Phytosanitaire de Païta.</p> <p>C'est dans le cadre de cette construction qu'un incinérateur de cadavres d'animaux va être mis en place</p>
Zone d'implantation	<p>Le site d'étude est situé sur le lot 15 de la commune de Paita. Le terrain est nu.</p> <p>Les principales caractéristiques de la zone sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La nature du sol et du sous-sol (sol alluvionnaire) présente une capacité d'érosion très forte, ▪ Il n'y a pas de captage, ni de forage directement en aval du site d'étude. Deux capatges sont situés à 250 et 330 mètres du futur incinérateur. Ces captages ne sont pas à l'aval de l'installation et ne sont pas utilisés pour l'adduction en eau potable. ▪ Une qualité de l'air bonne, ▪ Une qualité du sol bonne dans l'ensemble, au regard des activités antérieures sur le site (pâturage). ▪ <i>Une qualité de l'eau du creek à l'ouest du projet mauvaise : une forte pollution bactériologique a pu être constatée,</i> ▪ La végétation présente est constituée d'espèces essentiellement herbacées (ancien pâturage). La végétation ne présente pas de valeur botanique particulière, ▪ <i>La faune aviaire ne présente pas de particularisme exceptionnel.</i> ▪ Un paysage à dominante rurale. Les habitations les plus proches sont situées à 250 mètres à l'Ouest du site d'implantation. ▪ Un trafic existant mais plutôt faible dans la zone du projet – route d'accès aux habitations des lotissements voisins.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC - N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

EVALUATION DES IMPACTS

Thèmes	Impacts directs du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement ou de compensation	Impact résiduel
Emissions atmosphériques	<p>Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gaz de combustion émis par les véhicules / engins venant aménager le site, - Emission de poussières par la circulation de ces véhicules. <p>Phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gaz de combustion émis par les véhicules (véhicules légers, camions poids lourds), - Emission de poussières par la circulation des véhicules. - Emission de rejet par l'incinérateur - Emission de rejet par les hottes aspirantes du laboratoire 	Faible Significatif	<p>Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rejets de gaz de combustion des engins et véhicules utilisés pour l'aménagement du site seront conformes aux facteurs d'émissions fixés dans le décret n°2000-1302 du 26 décembre 2000. - L'échappement des gaz de combustion ne comportera aucune obstruction risquant de gêner la diffusion des effluents gazeux. - Arrosage de la plateforme si nécessaire (empêcher l'envol des poussières). <p>Phase exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation de l'incinérateur à l'écart du bâtiment principal - Implantation de l'incinérateur en fonction des vents dominants - Confinement des salles de manipulation avec double sas d'accès et mise en dépression des locaux. - Air des salles à risque infectieux filtré par système de filtration absolue (H14) - Air des zones à risque chimique aspiré par système filtrant de types PSM, hottes et bras aspirant. - Système de sécurité : système de détection de changement de pression par alarme, système de ventilation de secours. - Revêtement des zones de circulation et de parking. - Revégétalisation des sites mis à nu afin d'éviter l'envol des poussières. 	Faible Significatif
Topographie	<p>Phase chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrave à l'écoulement des eaux - Entrainement de pollution solide dans les eaux de 	Modéré	<p>Phase chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ouvrage temporaire de gestion des eaux de type fossés, tranchées drainantes et bassins de 	Faible

Thèmes	Impacts directs du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement ou de compensation	Impact résiduel
Effluents liquides	<ul style="list-style-type: none"> - ruissellement - Dispersion d'espèces envahissantes consécutive aux mouvements de terrain - Lessivage des terrains 	Brut	<ul style="list-style-type: none"> - décantation. - Revégétalisation des zones mises à nu - Réutilisation dans la mesure du possible des déblais en remblais. - Contrôle des travaux par un géotechnicien - Déblais excédentaire stockés dans un endroit défini (non entrave aux écoulements) 	Faible
	<p>Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epandage d'hydrocarbures en cas de défaillance mécanique des engins de travaux utilisés, - Eaux usées domestiques de par la présence des ouvriers sur le site. - Laitance de béton 	Modéré	<p>Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les zones imperméabilisées seront limitées au maximum. - Des sanitaires de chantier seront mis à disposition des ouvriers. - Mise en place d'ouvrage temporaire de gestion des eaux de type fossés, tranchées drainantes et bassins de décantation. - Bassin de décantation pour les laitances de béton. - Le stockage d'hydrocarbures et de produits toxiques, dangereux ou polluants sur le chantier est à éviter. Si un stockage est nécessaire, il devra être réalisé dans des conditions respectueuses de l'environnement sur rétention et conformes aux réglementations en vigueur (notamment ICPE). - Des kits anti-pollution seront mis à disposition des personnes intervenant sur site par les entreprises, afin de contenir les éventuels épandages accidentels de matières dangereuses ou polluantes. Les entreprises participant à la phase chantier s'assureront que leurs employés savent utiliser ces kits. 	
	<p>Phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eaux de pluie potentiellement souillées aux hydrocarbures (carburants et huiles) ruisselant sur les aires étanches du site (aire de lavage principalement), - Eaux grises - Eaux noires 	Significatif	<p>Phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dimensionnement des ouvrages en fonction du débit de pointe. - Les eaux pluviales des toitures seront collectées et acheminées, via un réseau d'eaux pluviales vers un fossé déjà existant. - Les eaux pluviales des aires de stationnement et de 	Faible

Thèmes	Impacts directs du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement ou de compensation	Impact résiduel
			<p>circulation sont traitées par un DSH (équipé d'un regard et d'une vanne d'obturation) avant rejet dans le talweg.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le DSH fera l'objet d'une vidange annuelle - Les eaux usées sont traitées par une station de type Epurflo - Les eaux industrielles susceptibles de contenir un risque infectieux sont traitées par traitement physico-chimique (ozone/charbon actif) - Les eaux industrielles dangereuses ou toxiques sont récupérées dans des bacs spéciaux et sont collectés et éliminés par une entreprise spécialisée. - Les cuves de stockage de gasoil seront placées chacune sur un bac de rétention capable de récupérer 100% de la capacité de la cuve de stockage. - Les cuves sont à l'abri des eaux météoriques - Des kits anti-pollution seront à disposition des employés pour une utilisation en cas de déversement sur les parkings ou sur une zone non revêtue. - Un jaugeage des niveaux sera réalisé avant toute opération de dépotage. 	
Milieu naturel	Phases chantier / exploitation : <ul style="list-style-type: none"> - Ecosystème assez pauvre - Déforestation/débroussaillage d'une zone de 20 000m². 	Faible	Phases chantier /exploitation : <ul style="list-style-type: none"> - Végétalisation au niveau des patios intérieurs et des façades - Entretien des bordures du site 	Faible
Trafic routier	Phase chantier/exploitation Présence : <ul style="list-style-type: none"> - Des engins de chantier - Des engins d'approvisionnement - Des engins de collecte des déchets - Des véhicules des employés 	Faible	Phase chantier/exploitation <ul style="list-style-type: none"> - Plan de circulation en phase chantier. - Livraison du matériel en dehors des heures de pointes. 	Faible
Ambiances sonores,	Phase chantier/exploitation Sources sonores : <ul style="list-style-type: none"> - Engins de chantier 	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de travaux en période nocturne - Limitation des sources lumineuses aux abords en fin de journée 	Faible

Thèmes	Impacts directs du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement ou de compensation	Impact résiduel
lumineuses Olfactives, vibration, champ magnétique	<ul style="list-style-type: none"> - Compresseur d'air - Incinérateur <p>Absence de nuisance olfactive, vibrations, champ magnétique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Installations d'éclairage tournées vers le bas - Respect des normes des émissions sonores pour les ICPE 	
Paysage	<p>Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nuisances visuelles dues aux travaux et à la présence d'engins, matériels et matériaux stockés. <p>Phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact paysager depuis les environs. 	Modéré	<p>Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenue propre du chantier, - Identification et respect des différentes zones de stockage (bennes à déchets, stockage de matériaux, déblais, parkings d'engins et véhicules des entreprises), - Les défrichements seront limités au strict nécessaire. <p>Phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site entièrement clôturé, - Abords du site régulièrement entretenus. - Quelques aménagements paysagers seront réalisés autour de futures installations. 	Modéré
Gestion des déchets	<p>Phase chantier :</p> <p>Déchets Inertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déblais - Carrelages, laine de verre, briques, Placoplatre, béton,.. <p>Déchets Non Dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets verts - Déchets d'emballage non souillés, - Bois - Métaux... <p>Déchets Dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solvants/peintures - Déchets d'emballage souillés - Joints, colles - Huiles usagées, hydrocarbures ou emballages souillés aux hydrocarbures 	Significatif	<p>Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect de la charte chantier vert, - Limitation de la production des déchets, - Mise en place de bennes, en quantité suffisante, sur des emplacements choisis et adéquats, - Vidange et entretien des véhicules interdits sur le chantier (ou sur rétention), - Informations et sensibilisation des ouvriers à la propreté du site et au respect de l'environnement. - Interdiction de brûlage 	Modéré

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC - N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

Thèmes	Impacts directs du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement ou de compensation	Impact résiduel
	<ul style="list-style-type: none"> - Batteries <p>Phase exploitation : Déchets Non Dangereux : <ul style="list-style-type: none"> - Déchets domestiques - Cendres - Boues de la station d'épuration - Déchets d'emballage non souillés - Déchets d'échantillon de produits d'animaux Déchets Dangereux : <ul style="list-style-type: none"> - Huiles du DSH - Déchets liquides contaminées - Déchets coupants - Déchets liquides chimiques - Déchets de contenants réutilisables contaminés </p>	Significatif	<p>Phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets ménagers et banals évacués chaque semaine - Admissibilité des déchets sur le site de stockage - Envoi des déchets sur des sites agréés en respectant les procédures d'admission - Prise en charge des huiles usagées par une société spécialisée 	Faible
Gestion des ressources	<p>EAU : Phase chantier : Besoins : <ul style="list-style-type: none"> - L'arrosage des zones mises à nu ; - L'humidification des bétons ; - Le nettoyage des engins ; - Le nettoyage des outils. Besoins non quantifiés pour le moment</p> <p>Phase exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'eau pour les installations sanitaires et les laboratoires - Entretien des espaces verts <p>ENERGIE : Phase chantier/exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système de climatisation des bureaux - Eclairages artificiels - Appareils électriques 	Faible	<p>EAU : Phase chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des entreprises intervenantes à l'économie d'eau - Arrosage des zones nues que lorsque cela est nécessaire. <p>Phase exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrosage des espaces verts par un goutte à goutte. - Installations d'équipements hydroéconomies (robinets à poussoir, wc à double chasse d'eau). <p>ENERGIE : Phase chantier/exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du personnel à l'économie d'énergie - Le système de climatisation des bureaux, les ordinateurs et les lumières seront éteintes à chaque fin de journée - Certaines lampes seront de type basse consommation 	Faible
		Modéré		Faible

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC - N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

Thèmes	Impacts directs du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement ou de compensation	Impact résiduel
			<ul style="list-style-type: none"> - Des panneaux solaires seront installés pour les chauffes eaux. - Les locaux sont ouverts vers des patios et jardins intérieurs favorisant la lumière naturelle. - Ventilation naturelle privilégiée 	

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC - N°	Résumé non technique
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

COUTS DES MESURES

Mesures	Coûts indicatifs unitaires (en F CFP)
Phase chantier	
Location de bennes pour les déchets ménagers	3850 CFP/mois
Mouvements et traitement	2700 CFP/mois
Sanitaires de chantier	Location : 15 000 F/mois
Kit de dépollution	20L : 12500 CFP 45L : 18 920 CFP
Phase exploitation	
Déchets	
Récupération des boues de la fosse toutes eaux (transport + traitement)	50 000 CFP / intervention
Evacuation des cendres à l'ISD de Gadji	12 400 CFP / tonne
Récupération des déchets chimiques par entreprise spécialisée	
Station d'épuration	Environ 7 900 000 CFP TTC (installation) et environ 312 000 CFP TTC (maintenance annuelle)
Système de traitement par ozone (STERI+)	8 148.00€ départ usine (hors transport matériel et équipe pour installation) et contrat de maintenance 10% du prix HT
DSH	Installation 2 000 000 CFP pour un 30l/sec Vidange : 70 000 CFP / intervention + conditionnement en cubitainer Traitement SOCADIS : 38 000 CFP/m ³
Filtre H14	70 000XPF/filtre, vérification annuelle
Traitement des déchets liquides (convention SOCADIS en Annexe 14)	Collecte : 15000 CFP Prise en charge des produits : 290 135 CFP Export et frais administratifs : 77 254CFP TOTAL : 383 147 CFP
Maintenance incinérateur XPF	159 048 CFP /an.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

3 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

2.2 DESCRIPTION DES INSTALLATION

Les futures installations de la DAVAR à Paita sont constituées d'un laboratoire ainsi que d'un incinérateur pour cadavre et autres déchets organiques d'origine animale. Le site sera situé sur une ancienne zone de pâturage et ne possède à l'heure actuelle aucune infrastructure.

Les principaux potentiels de dangers présents sur le site sont :

- La propagation d'un incendie
- La probabilité d'une explosion

2.3 ELEMENTS VULNERABLES

Les plus proches habitations sont à plus de 300 mètres de la zone d'implantation.

Il n'y a pas dans les alentours d'établissement scolaire ou hospitalier.

2.4 SCENARIO D'ACCIDENT

Suite à une analyse élémentaire des risques, aucun scénario d'accident majeur ou inacceptable n'a été retenu. En effet, l'analyse à démontrer des probabilités d'accident que de risque acceptable.

La présence de cuves de gasoil de faible quantité (12m3 et 15m3), de produits chimiques également en faible quantité ainsi que la présence d'équipements permettant une prévention et une protection expliquent les conclusions de l'analyse des risques.

2.5 MESURE DE MAITRISE DES RISQUES

Afin de réduire la survenue de tout accident potentiel, la DAVAR mettra en place les mesures suivantes :

- Entretien des abords du site
- Site maintenu fermé par un portail
- Installations équipées de système d'alarme de contrôle (au niveau de l'incinérateur et du laboratoire)
- Stockage du gasoil sur cuvette de rétention
- Stockage des produits chimiques dans un local ATEX
- Respect des procédures de manutention et manipulation des animaux et produits chimiques

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N° TYPE	Résumé non technique Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	DAVAR – INSTALLATION DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX/DASRI	

- Respect des procédures de sécurité
- Respect des procédures d'élimination des déchets.
- Respect des procédures d'utilisation des équipements spécifiques (incinérateur, STEP, STERI+, CTA).

2.6 CONCLUSION

Les futures installations de la DAVAR présente des potentiels de risques essentiellement liés :

- aux incendies et au risque explosion. L'incendie est le risque le plus courant mais la gravité reste modérée car les effets restent confinés au site et n'impactent pas des tiers.
- A la pollution de l'environnement proche avec une pollution des eaux (dysfonctionnement de la STEP, STERI+) et une pollution de l'air (dysfonctionnement de l'incinérateur et des systèmes de filtration de l'air).